

Soutenir la création artisanale

Autor(en): **Clivaz, Rémy**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **54 (1983)**

Heft 10: **Formation professionnelle : pour un encouragement à la spécialisation et à la polyvalence**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenir la création artisanale



La promotion de l'identité culturelle reste bien souvent chez nous l'apanage des milieux artistiques et politiques. Relève-t-elle de l'artisanat qu'il faut la débusquer au musée ou chez l'antiquaire. Résultat: dans une région qui se targue de posséder la plus grande surface boisée de Suisse, tout un chacun ou presque rêve d'aménager son intérieur à la mode scandinave. Nous mettons cet exemple en évidence non pas pour discréditer l'esthétique nordique, mais parce qu'il est symptomatique des insuffisances des instruments de transformation indigènes. Quand on sait que l'horlogerie, l'industrie traditionnellement jurassienne, menace d'aller à vau-l'eau, on se dit qu'il est grand temps de mobiliser les forces inventives et de préférence celles à même de concilier fonctionnalisme et agrément.

En fait, ces derniers temps, le génie jurassien a déjà eu l'occasion d'exprimer à plusieurs reprises sa vivacité et ainsi de concevoir et de réaliser des produits susceptibles d'imposer sur le marché leur caractère propre: voir entre autres la girolle et la Swatch... Et c'est dans cet esprit de renouveau que la commission professionnelle de l'ADIJ s'est engagée à encourager la présence d'apprentis jurassiens au 2^e Salon romand des jeunes talents qui s'est tenu à Saint-Ursanne du 10 au 24 septembre 1983. Non pas qu'elle ait voulu, par ses modestes récompenses, consacrer des œuvres impérissables, mais au contraire favoriser l'essor d'une prise de conscience. Elle décerne la mention suprême et hors de prix à tous les artisans en devenir qui, par leur participation à cette exposition, ont pressenti plus nettement les élans de leur entrain.

En 1984, la commission réitérera l'expérience sous une forme quelque peu différente, en insistant à la fois sur la spécialisation et la polyvalence. A cet effet, elle propose d'ores et déjà aux éventuels intéressés un projet de règlement devant servir de cadre à la prochaine manifestation.

Rémy CLIVAZ
Secrétaire